

# Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RA1203 Fondements disciplinaires et didactiques : Réflexion			
Ancien Code	PERA1B23RCLSE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EAB1230		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Anne-Catherine CANARD</b> (canardac@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Séverine MULLER</b> (mullers@helha.be) HELHa Loverval <b>Henri François LORIAU</b> (loriauh@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en perspective sa conception de la langue et de son enseignement.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mener une réflexion critique et éclairée sur l'enseignement et les choix posés par les spécialistes, les institutions et la société.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

### Acquis d'apprentissage visés

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Utiliser à bon escient les prescrits légaux

2. Pouvoir définir l'objet d'enseignement (la langue) et déterminer les finalités de l'enseignement de la langue
3. Mettre en perspective historique les modalités d'enseignement actuel
4. Porter un regard critique sur la diversité des outils disponibles.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERA1B23RCLSEA Fondements disciplinaires et didactiques : Réflexion critique 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERA1B23RCLSEA Fondements disciplinaires et didactiques : Réflexion critique 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [edu-loverval@helha.be](mailto:edu-loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires et didactiques : réflexion critique			
Ancien Code	13_PERA1B23RCLSEA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAB1231		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Henri François LORIAU</b> ( <a href="mailto:loriauh@helha.be">loriauh@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en perspective sa conception de la langue et de son enseignement.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mener une réflexion critique et éclairée sur l'enseignement et les choix posés par les spécialistes, les institutions et la société.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Utiliser à bon escient les prescrits légaux
2. Pouvoir définir l'objet d'enseignement (la langue) et déterminer les finalités de l'enseignement de la langue
3. Mettre en perspective historique les modalités d'enseignement actuel
4. Porter un regard critique sur la diversité des outils disponibles.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Découverte et utilisation des prescrits légaux (programmes, référentiel du Tronc commun...)
- Concept de « langue »
- Histoire de la langue
- Histoire de l'enseignement de la langue et aperçu des grands courants didactiques
- Découverte et réflexions concernant diverses questions qui influencent l'emploi actuel de la langue française (écriture inclusive, orthographe rectifiée...)
- (facultatif) Découverte d'outils didactiques et initiation à l'analyse de ces outils.

### Démarches d'apprentissage

Il est conçu comme une forme de cours-séminaire au cours duquel l'enseignant et les étudiants auront, ensemble, des réflexions sur divers sujets, préalablement documentés soit par l'enseignant en classe (cours magistral, visionnage de vidéo, lectures communes...), soit par des recherches menées par les étudiants (recherches qui donneront lieu à des exposés en classe).

## Dispositifs d'aide à la réussite

Des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.

## Sources et références

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les fichiers déposés sur Connected, les feuilles de cours distribuées en classe, les notes personnelles des étudiants et les recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Pour ce qui concerne l'évaluation en cours de quadrimestre : Pour ce cours, il y aura du TJ. Il s'agira de présenter des exposés (individuels ou en groupe). Cet exposé sera évalué et comptera pour 45 % de la note globale.

Pour ce qui concerne l'évaluation en fin de quadrimestre : Il y aura un examen oral qui comptera pour 55 % de la note globale. Il s'agira d'un travail individuel à présenter lors de l'examen.

Pour ce qui concerne l'examen du Q3 : Il y aura un examen oral qui comptera pour 100 % de la note globale. Il s'agira d'un travail individuel à présenter lors de l'examen.

Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	45				
Période d'évaluation	Exm	55			Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).